

Communiqué de presse

L'Europe finance la ligne B du métro de Rennes

> **Vendredi 23 janvier 2015**

Financer la ligne B du métro de Rennes afin d'offrir aux usagers une meilleure offre de transport, performante et durable, tel est l'objectif de l'accord de financement entre la Banque européenne d'investissement (BEI) et Rennes Métropole. Ce financement d'envergure d'un montant de **300 millions d'euros** a été signé ce vendredi 23 janvier 2016 à Rennes par Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole et Philippe de Fontaine Vive, premier Vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Il s'agit d'un financement clef pour Rennes Métropole, accordé à des conditions compétitives grâce à la notation triple A de la BEI et aux longues maturités proposées. Il contribuera très concrètement la construction à l'horizon 2019 d'une deuxième ligne de métro qui reliera l'éco-quartier de la Courrouze à l'éco-cité ViaSilva. Un financement européen qui permettra également l'achat du matériel roulant nécessaire pour l'exploitation (19 rames sur pneus) ainsi que la construction d'un nouveau site de maintenance et remisage, ainsi que 3 parcs relais.

Philippe de Fontaine Vive, vice-Président de la BEI, a déclaré lors de cette signature :
« Rennes Métropole a fait des transports en commun, durables et efficaces une priorité d'action, qui est aussi la nôtre. L'Europe est fière d'accompagner ce projet d'envergure qui rendra cette Métropole encore plus dynamique, attractive et compétitive. Il sera un vecteur de développement économique et social tout en facilitant la vie quotidienne des habitants. Ainsi agit l'Europe concrètement et au cœur des territoires. »

Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, a déclaré à l'occasion de cette signature : *« Je vois dans ce moment la marque d'une reconnaissance et d'une confiance envers notre territoire. Ce prêt, d'un montant exceptionnel de 300 millions d'euros est bien plus, en effet, qu'une opportunité financière. À la suite du lancement du chantier par le Premier ministre le 19 décembre dernier, il vient apporter une nouvelle preuve de la solidité de notre projet. Un nouveau témoignage de la crédibilité de notre trajectoire budgétaire. »*

Un projet d'envergure

La construction de la deuxième ligne de métro, est actuellement l'un des plus gros chantiers de travaux publics en France, avec un investissement global d'1,2 milliard d'euros. S'étendant sur une distance de 13,8 km, elle desservira à terme 15 stations dont avec une fréquentation attendue **de près de 110 000 voyages par jour**.

Les travaux relatifs construction de cette nouvelle ligne de métro sont d'envergure, nécessitant moyens et technologies spécifiques comme pour le creusement au tunnelier de 8 km de tronçon en terrain rocheux ou pour la réalisation de stations souterraines équipées de dispositifs de géothermie innovante afin de puiser l'énergie du sol.

La BEI, partenaire clef de la relance par l'investissement

L'accord signé aujourd'hui est la deuxième opération entre la BEI et Rennes Métropole après le financement de la première ligne de métro (115 M€) en 1997. Ce qui porte à près de 1,2 milliards d'euros le total des investissements de la BEI dans le domaine du transport en région Bretagne.

Ce financement fait écho à la mobilisation sans précédent de la BEI en faveur de projets porteurs de croissance et d'emploi en France, auxquels la Banque a consacré 8,5 milliards d'euros en 2014 dont 25% en faveur des collectivités locales.

Informations générales

A propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

www.eib.org

Contacts presse :

Banque européenne d'investissement - Anne-Cécile Auguin - +352 621 36 19 48 -
a.auguin@eib.org - Service de presse : +352 4379 21000 - presse@bei.org

Rennes Métropole – Vincent Le Berre - +336 80 90 94 99 – v.leberre@rennesmetropole.fr